

La maladie à virus Ébola – Informations aux voyageurs

Recommandations de l'Institut norvégien de la santé publique, fondées sur les recommandations du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) Le 9 mai 2015, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré le Libéria libre de la maladie à virus Ebola. L'épidémie continue dans les pays voisins, la Sierra Leone et la Guinée, cependant plusieurs cas confirmés ont été rapportés en Libéria. Le ministère des Affaires étrangères norvégien a évalué les risques de sécurité pour les voyageurs dans la région touchée par la maladie en considérant des risques liés à la santé mais aussi d'autres considérations de sécurité. Consultez s'il vous plaît les derniers conseils du ministère des Affaires étrangères avant de voyager: <http://www.landsider.no/>

Conseils aux voyageurs en raison de la flambée épidémique d'Ébola en Afrique de l'Ouest en 2015

Les conseils, destinés aux personnes voyageant dans ces trois pays qui sont les plus durement touchés en Afrique de l'Ouest, reposent sur une évaluation globale de divers facteurs, notamment le risque d'infection. D'autres facteurs pris en considération sont la saturation des services de santé locaux et des infrastructures civiles, la fermeture des frontières nationales et le manque de moyens de transports à destination ou en provenance des pays où la maladie est présente. Cela implique que le ministère des Affaires étrangères peut se voir dans l'impossibilité de venir en aide aux ressortissants norvégiens qui se trouvent au Libéria, en Sierra Leone ou en Guinée.

Qu'est-ce que la maladie à virus Ébola ?

L'Ébola est une maladie grave, souvent mortelle, causée par le virus Ébola. Elle se transmet par contact direct avec du sang ou d'autres liquides biologiques (salive, urine, etc.) de personnes ou d'animaux sauvages malades ou décédés. Elle peut se déclarer de deux à vingt-et-un jours après l'exposition au virus, par l'apparition subite de symptômes tels que fièvre, douleurs musculaires, fatigue, maux de tête et irritation de la gorge. Ces symptômes sont suivis de vomissements, de diarrhées, d'éruptions cutanées, d'insuffisance hépatique et rénale et, dans certains cas, d'hémorragies internes et externes et d'insuffisance organique multiple. À l'heure actuelle, il n'existe pas de vaccin spécifique ni de traitement contre cette maladie.

Le risque d'infection par le virus Ébola et les moyens de l'éviter

Même si vous séjournez ou si vous avez voyagé dans une zone où la maladie est présente, le risque d'infection par le virus Ébola est extrêmement faible. Pour être infecté, vous devez avoir été exposé directement à des liquides biologiques de personnes ou d'animaux infectés (vivants ou morts), ou avoir eu des rapports sexuels non protégés avec des personnes ayant contracté l'Ébola, et ce jusqu'à trois mois après leur guérison.

L'Ébola ne se transmet pas par de simples contacts dans les lieux publics avec des personnes qui ne présentent pas de signes de la maladie. Vous ne pouvez pas non plus contracter le virus en manipulant de l'argent ou des aliments. Les moustiques ne transmettent pas la maladie. Ébola ne se transmet pas par l'air comme la grippe.

Conseils aux voyageurs en provenance de Norvège à destination de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone

Même si vous séjournerez ou si vous avez voyagé dans l'une des zones où la maladie est présente, le risque d'infection par le virus Ébola est extrêmement faible, à moins que vous n'ayez été directement exposé à des liquides biologiques de personnes infectées, vivantes ou mortes, ou d'animaux. Si vous **devez** vous rendre dans l'une de ces zones, les mesures de prévention suivantes devraient réduire encore le risque d'infection :

- Évitez les contacts directs avec le sang ou les liquides biologiques d'un patient ou d'un cadavre, et avec les objets potentiellement contaminés.
- Évitez les contacts avec les animaux sauvages, vivants ou morts, ainsi que la consommation de « viande de brousse ».
- Évitez les rapports sexuels non protégés.
- Évitez les habitats susceptibles d'abriter des chauves-souris, comme les grottes, les abris isolés, ou les sites miniers.
- Lavez-vous régulièrement les mains en utilisant du savon ou un antiseptique.

Par mesure de précaution, il est également souhaitable de vérifier que votre assurance voyage prévoit une évacuation médicale en cas de maladie ou d'accident.

En outre, si vous voyagez dans un des pays où la maladie est présente, veuillez vous informer sur les conseils prodigués par les autorités nationales.

Conseils aux voyageurs en provenance de Guinée, du Libéria ou de Sierra Leone à destination de la Norvège

Pour la plupart des personnes, le risque d'infection par le virus Ébola est extrêmement faible.

Cependant :

Si vous avez une poussée de fièvre, une sensation de fatigue inexplicée, des diarrhées ou tout autre symptôme sérieux (vomissements, saignements inexplicés, maux de tête violents, etc.) au cours des trois semaines qui suivent votre retour de Guinée, du Libéria ou de Sierra Leone, vous devez :

- **Consulter rapidement un médecin par téléphone et lui indiquer où vous avez voyagé**, car vos symptômes peuvent être dus à l'Ébola ou à toute autre infection (malaria, etc.) qui nécessite des examens et un traitement immédiats.
- Signaler au prestataire de soins si vous avez été directement exposé à des liquides biologiques d'une personne ou d'un animal contaminé (vivant ou mort), ou si vous avez eu des rapports sexuels non protégés avec des personnes guéries de l'Ébola, afin de permettre aux personnels médicaux de prendre les mesures de protection appropriées au moment de votre admission.

N.B. : L'Organisation mondiale de la Santé recommande que les voyageurs en provenance des zones où la maladie est présente se fassent dépister en cas de maladie inexplicée ou de symptômes liés à l'infection par le virus Ébola (fièvre, etc.). Les voyageurs qui présentent des symptômes au moment du dépistage, indépendamment de leur cause, peuvent se voir interdire de quitter une zone où la maladie est présente.